

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les mesures suite à l'allocution du Président de la République

Suite à l'allocution du Président de la République du mercredi 28 octobre sur la pandémie du covid-19, les services de la Ville et de l'Agglomération se sont réunis ce matin afin de mettre en place un dispositif répondant aux mesures gouvernementales. Celui-ci prendra effet à partir du lundi 2 novembre et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Ci-après la liste des dernières mesures mises en place :

Ces mesures sont amenées à évoluer au fil des jours.	
STRUCTURES OUVERTES SERVICES MAINTENUS	STRUCTURES FERMEES & SERVICES INTERROMPUS JUSQU'A NOUVEL ORDRE
<ul style="list-style-type: none"> - L'état-civil (rendez-vous pour les cartes d'identité et passeports, formalités administratives, déclarations de décès et naissance, Pacs, mariages) - Les accueils de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, La Fayette, et Mitterrand - La mairie de quartier du Bourg-sous-La Roche - Les cimetières, parcs et jardins - Le Centre municipal de santé (accueil téléphonique et consultations sur rdv) - Le Centre Communal d'Action Sociale - La police municipale - Le Point Info Mairie - Les EHPAD - L'espace Entour'âge - Le portage de repas - La collecte des déchets - Les 6 déchèteries de l'agglomération - La propreté urbaine - Le stationnement payant - Les équipements sportifs en accès libre - Le marché des Halles avec contrôle d'accès à l'entrée pour réguler les flux de personnes - L'ensemble des écoles maternelles et primaires et les restaurants scolaires - Les accueils petite enfance (multi-accueils, haltes-garderies, crèches, relais assistantes maternelles) - Le transport scolaire et le réseau de bus Impulsyon <p><i>Pour ces structures et services, les horaires et les équipes d'accueil seront réduites. Toutes les règles de précaution sanitaires en vigueur seront appliquées pour assurer la protection des usagers et des agents.</i></p> <p>Dans le cadre de déplacements exceptionnels, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les médiathèques - Le Cyel (conservatoire, école d'art, espace d'art contemporain) - L'office de tourisme (accueil téléphonique assuré au 02 51 36 00 85) - Les relations internationales - L'accueil enfants-parents la Ronde - Le 14bis - Les mairies de quartier de Saint André d'Ornay, la Garenne et Vallée-Verte - La Maison des Libellules et le Moulin de Rambourg - Les animaux de la place Napoléon - Les piscines Le Cap et Sud ainsi que la patinoire - Les salles de sports

habitants devront se munir de <u>l'attestation de déplacement dérogatoire</u> éditée par le gouvernement (téléchargeable sur le site www.service-public.fr ou à rédiger de manière manuscrite sur papier libre si pas d'accès à une imprimante).	
--	--

En cas de besoin ou question et pour éviter tout déplacement non nécessaire, les services pourront orienter la population par téléphone au 02 51 47 47 47 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

La Ville et l'Agglomération appellent les habitants à suivre strictement et de manière totale les consignes diffusées par les autorités sanitaires pour lutter efficacement contre la propagation du virus.

Ces mesures étant amenées à évoluer au fil des jours, retrouvez les dernières informations actualisées sur www.larochesuryon.fr.

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesuryon.fr
SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr